



## Naturalisation et erreur dans la déclaration

Par **Jonalda**, le **21/07/2015** à **13:51**

Bonjour je viens d'acquérir la nationalité française par mariage il s'avère qu'il y a une erreur dans le lieu de naissance de mes parents que je n'ai pas pu constater au préalable j'ai été contacté par le bureau d'état civil de Nantes qui m'ont demandé un justificatif pour toute modification je me suis rendue au consulat de mon pays pour leur exposer la situation ils vont faire le nécessaire mon titre de séjour n'a pas été renouvelé je me demande est-ce qu'ils vont me retirer la nationalité pour tout reprendre à zéro ou vont-ils me faire l'acte avec l'erreur en sachant que la déclaration qu'on m'a remise ne peut être modifiée ça m'angoisse grave je n'ai aucune pièce sauf la déclaration de naturalisation quelqu'un pourrait me renseigner svp pour la suite cordialement